

# ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DE L'AVEYRON

affiliée à la Société Centrale Canine pour l'amélioration des races de chiens en France (reconnue d'utilité publique)  
324, route du Roc Blanc - 12400 ST AFFRIQUE - Tél. : 06 07 50 41 23 - 06 08 43 29 82

## SÉANCE DE CONFIRMATION toutes races

### BARAQUEVILLE près RODEZ (12)



Dimanche 27 Mai 2018 - de 8h30 à 13h  
Avenue de Marengo - Zone Artisanale



### DEMANDE D'EXAMEN DE CONFIRMATION

un chien par feuille - une feuille par chien (photocopies acceptées)

Attention : Les chiens à oreilles coupées, nés après le 28 Août 2008, ne peuvent être confirmés

Adressez cette feuille avec votre règlement à :  
Mme S. VALAT - 324, route du Roc Blanc - 12400 ST AFFRIQUE  
Tél. : 06 07 50 41 23 - 06 08 43 29 82

Joindre obligatoirement une enveloppe timbrée à vos nom et adresse  
Une photocopie du certificat de vaccination antirabique modèle CERFA N° 50.4317 - 50.4318 ou 50.4319  
pour les chiens provenant de l'étranger et des chiens classé en 2<sup>e</sup> catégorie

Race : ..... Sexe : .....

Couleur : ..... Nature du Poil : .....

poids ..... taille .....  
(pour les pékinois pour les schnauzers  
japonais Pinschers  
Griffons Belges, Papillons Chiens Courants, Caniches

NOM DU CHIEN .....

N° au livre des origines .....

N° d'identification .....

Date de naissance .....

Nom du producteur .....

Nom du propriétaire .....

Adresse .....

Code postal..... Ville.....

Tél .....

*Je soussigné, certifie sincères les renseignements ci-dessus et entends me conformer au règlement de la séance de confirmation. J'exonère spécialement et entièrement la société organisatrice de toutes responsabilités du fait de tous accidents (blessures, morsures, vol, maladies, dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui.*

Date .....

Signature

### PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION

du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> chien engagés (par chien) .....30 € .....

Les chiens suivants (par chien) .....25 € .....

Total .....

En cas d'absence, les frais d'inscription ne seront pas remboursés

ci joint règlement des engagements ci-dessus désignés  
par mandat  Chèque  C.C.P.   
libellé au nom de L'ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DE L'AVEYRON

#### TRÈS IMPORTANT !

**Noubliez pas les papiers de votre chien :**

- Carte de tatouage, carte I-CAD,
- Certificat de naissance,
- Formulaire de confirmation correctement rempli (formulaire seront à votre disposition au secrétariat)
- **Certificat de vaccination antirabique en cours de validité pour les chiens provenant des départements infecté et les chiens classé en 2<sup>e</sup> catégorie (voir au verso)**

Engagements possibles sur internet

<http://www.cedia.fr>

Engagement en ligne - paiement sécurisé

## RÈGLEMENT DE LA SÉANCE DE CONFIRMATION

Seront admis à la confirmation les chiens tatoués et dont l'âge minimum est fixé pour chaque race par le Ministère de l'Agriculture et par la Société Centrale Canine.

**Votre chien doit être tatoué (obligatoire) ou identifié par une puce électronique et le tatouage lisible par le juge** à qui vous présenterez son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, la carte de tatouage, ainsi que le formulaire dûment rempli de demande d'examen de confirmation

## PROPHYLAXIE DE LA RAGE

Pour les chiens de la deuxième catégorie, les règlements sanitaires imposent aux organisateurs de remettre aux Services Vétérinaires départementaux la photocopie du certificat de vaccination antirabique de chaque chien engagé. En conséquence, nous vous demandons de joindre cette photocopie à votre feuille d'engagement.

La validité du certificat débute :

- En cas de primo vaccination : un mois après la date de délivrance. Les dates de début et de fin de validité doivent être portées sur le certificat
- En cas de vaccination de rappel : le jour même de la vaccination, la date de fin de validité doit être portée sur le certificat

**Attention : les chiens ayant subi une otectomie après le 30/08/08 ne peuvent être confirmés**

## AGE MINIMUM EXIGÉ POUR LA CONFIRMATION

• **1<sup>er</sup> Groupe : 12 mois sauf :**

Bergers Allemand et de Brie,  
Bouvier des Flandres \_\_\_\_\_ 15 mois

• **2<sup>e</sup> Groupe : 12 mois sauf :**

Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso,  
Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois \_\_\_\_\_ 15 mois

• **3<sup>e</sup>/4<sup>e</sup> Groupes \_\_\_\_\_ 12 mois**

• **5<sup>e</sup> Groupe : 12 mois sauf :**

Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimau du Groenland \_\_\_\_\_ 15 mois

• **6<sup>e</sup> Groupe : 12 mois sauf :**

Rhodesian Ridgeback \_\_\_\_\_ 15 mois

• **7<sup>e</sup> Groupe : 12 mois**

• **8<sup>e</sup> Groupe : 12 mois sauf :**

Retrievers \_\_\_\_\_ 15 mois

• **9<sup>e</sup> Groupe : 12 mois sauf :**

Épagneuls Pékinois et Japonais \_\_\_\_\_ 10 mois

• **10<sup>e</sup> Groupe : 15 mois sauf :**

Whippet, Petit Lévrier Italien \_\_\_\_\_ 12 mois

**Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation**

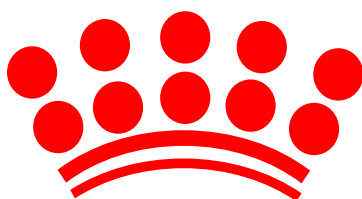
## Races dont le livre est fermé (ne pouvant être confirmées à titre initial)

Berger Allemand.  
Berger Belge Groenendael  
Berger Belge Tervueren  
Berger Belge Laekenois  
Berger Belge Malinois

Bouvier des Flandres  
Dobermann  
Boxer.  
Rottweiler  
Fox Terrier (poil lisse/poil dur)

Bull Terrier.  
Staffordshire Bull Terrier  
Américain Staffordshire Bull Terrier  
Teckel poil long  
Teckel poil ras

Teckel poil dur  
Springer Spaniel  
Cocker Spaniel  
Cocker Américain  
Caniche.



# ROYAL CANIN